

Bassin : 25 m

Couloirs : 10

**Championnats régionaux
En bassin de 25 m**
Sam. 6 et dim. 7 décembre 2014

Lieux

Chartres

Engagements extranat du 21 novembre au 3 décembre 2014

Compétition qualificative aux Championnats N2 en bassin de 25 m

Samedi 6 décembre 2014		Dimanche 7 décembre 2014		
Ouverture des portes	7 h 45	14 h 30	7 h 45	14 h 30
Début des épreuves	9 h 00	15 h 30	9 h 00	15 h 30
Epreuves	200 m. BRASSE	200 m. BRASSE (Finales)	200 m. NL	200 m. NL (Finales)
	100 m. NL	100 m. NL (Finales)	200 m. PAPILLON	200 m. PAPILLON (Finales)
	200 m. DOS	200 m. DOS (Finales)	100 m. DOS	100 m. DOS (Finales)
	100 m PAPILLON	100 m. PAPILLON (Finales)	200 m. 4 NAGES	200 m. 4 NAGES (Finales)
	50 m. BRASSE	50 m. BRASSE (Finales)	100 m. BRASSE	100 m. BRASSE (Finales)
	50 m. DOS	50 m. DOS (Finales)	50 m. PAPILLON	50 m. PAPILLON (Finales)
	400 m. NL (séries lentes)	400 m. NL (série rapide)	50 m. NL	50 m. NL (Finales)

◆ **Modalités de participation :**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs et nageuses des séries régionales et au-delà toutes catégories et de catégorie d'âge. Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix.

Les nageurs ayant réalisé les temps de la grille de qualification régionale en 25 m lors des championnats départementaux, des interclubs ou lors de la saison 2013-2014 pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés.

Les benjamins et benjamines ne sont pas autorisés à participer

◆ **Classements :**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues avec finales A et B toutes catégories et finale C pour les 15 ans et moins non qualifiés en finales A et B, sur les 50 m, 100 m et 200 m.

Le 400 nage libre sera nagé classement au temps, séries lentes le matin, série rapide l'après-midi.

◆ **Récompenses :**

Les trois premiers de chaque finale A et les 3 premiers minimes seront récompensés.

Pour les récompenses minimes les finales A puis B, priment sur les finales C.

Chaque club ayant au moins 3 nageurs est tenu de fournir 1 officiel par réunion.

Chaque club ayant au moins 10 nageurs est tenu de fournir 2 officiels par réunion.

